pour compter du 4^{er} mai 1930.

293

TABLEAU Nº 3.

Indemnités de responsabilité.

B. — Comptables matières.

Indemnités de fonctions.

ARRETÉ Nº 258 complétant le tableau des indemnilés de fonctions annexé à l'arrêté du 29 juin 1929

Par arrêté du 9 mai 1930.

ARTICLE PERMIER. — Le tableau des indemnités de fonctions annexé à l'arrêté du 29 juin 1929 susvisé est ainsi complété: